

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2017/3548

Jardins partagés – Renouvellement de sept conventions d'occupation temporaire à titre gratuit avec les associations "Pentes Vertes" (jardin Ornano) à Lyon 1er, "MJC Confluence Presqu'île" (jardin Gilibert) à Lyon 2e, "La Légumerie" (la Réserve) à Lyon 7e, "Graines de Lait" à Lyon 7e, "Le jardin collectif du Pré Sensé" à Lyon 8e, "MJC Laënnec Mermoz" (verger collectif) à Lyon 8e, "Centre social de la Sauvegarde" (jardins de la Sauvegarde et jardin du Château) à Lyon 9e - Approbation et autorisation de signature des conventions

Direction du Développement Territorial

Rapporteur : Mme BESSON Dounia

SEANCE DU 18 DÉCEMBRE 2017

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 20 DECEMBRE 2017

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 11 DECEMBRE 2017

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 20 DECEMBRE 2017

DELIBERATION AFFICHEE LE : 28 DECEMBRE 2017

PRESIDENT : M. KEPENEKIAN Georges

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BOUZERDA (pouvoir à M. BRUMM), Mme BERRA (pouvoir à M. BERAT), Mme BURILLON (pouvoir à Mme REYNAUD), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. BERNARD (pouvoir à M. SECHERESSE), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2017/3548 - JARDINS PARTAGES – RENOUVELLEMENT DE SEPT CONVENTIONS D'OCCUPATION TEMPORAIRE A TITRE GRATUIT AVEC LES ASSOCIATIONS "PENTES VERTES" (JARDIN ORNANO) A LYON 1ER, "MJC CONFLUENCE PRESQU'ILE" (JARDIN GILIBERT) A LYON 2E, "LA LEGUMERIE" (LA RESERVE) A LYON 7E, "GRAINES DE LAIT" A LYON 7E, "LE JARDIN COLLECTIF DU PRE SENSE" A LYON 8E, "MJC LAËNNEC MERMOZ" (VERGER COLLECTIF) A LYON 8E, "CENTRE SOCIAL DE LA SAUVEGARDE" (JARDINS DE LA SAUVEGARDE ET JARDIN DU CHATEAU) A LYON 9E - APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DES CONVENTIONS (DIRECTION DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 5 décembre 2017 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Depuis plusieurs années, la Ville de Lyon met à disposition des associations d'habitants ou structures socio-éducatives des terrains à usage de jardins partagés.

Les projets que ces associations portent permettent à leurs adhérents et aux habitants de se retrouver autour de projets collectifs et de contribuer à la dynamisation et à l'embellissement de leur quartier. La gestion commune des jardins partagés permet de renforcer le lien social, toutes générations confondues, autour d'activités de jardinage ou autres activités pédagogiques, environnementales, culturelles, etc. et permettant à chacun de s'exprimer librement à travers une démarche citoyenne et collective.

Les précédentes conventions arrivant à échéance, il est proposé de poursuivre le soutien de la Ville de Lyon, par le renouvellement de conventions d'occupation temporaire de terrains jusqu'au 31 décembre 2020, aux associations suivantes :

- **Pentes Vertes** : pour l'animation et la gestion du jardin partagé La Vieille Benoite situé au 1 rue de la Vieille à Lyon 1^{er}, d'une superficie de 260 m² et représentant une valeur locative annuelle de 1 300 euros.

- **MJC Confluence Presqu'île** : pour l'animation et la gestion du jardin partagé situé au 11 rue Gilibert à Lyon 2^e, d'une superficie de 873 m² et représentant une valeur locative annuelle de 4 365 euros.

- **La Légumerie** : pour l'animation et la gestion du jardin partagé « La Réserve » situé rue Benjamin Delessert à Lyon 7^e, d'une superficie de 1 654 m² et représentant une valeur locative annuelle de 8 270 euros.

- **Graines de Lait** : pour l'animation et la gestion des trois jardins partagés situés allée Léopold Sédar Senghor à Lyon 7^e, d'une superficie totale de 390 m² et représentant une valeur locative annuelle de 1 950 euros.

- **Le jardin collectif du Pré Sensé** : pour l'animation et la gestion du jardin partagé Pré Sensé et du local situés au 43 bis rue Francis de Préssensé à Lyon 8^e, d'une superficie de 2 497 m² et représentant une valeur locative annuelle de 12 485 euros.

- **MJC Laënnec Mermoz** : pour l'animation et la gestion du verger collectif situé Berthe Morisot à Lyon 8^e, d'une superficie de 731 m² et représentant une valeur locative annuelle de 3 655 euros.

- **Centre social de la Sauvegarde** : pour l'animation et la gestion de trois jardins partagés situés rue Rosa Parks et rue des Fougères à Lyon 9^e, d'une superficie totale de 1 750 m² et représentant une valeur locative annuelle de 8 750 euros.

Les valeurs locatives font l'objet d'une valorisation au budget général de la Ville au titre des subventions en nature accordées aux dites subventions dans le cadre des présentes conventions.

A chacune des conventions sont joints en annexes un plan de localisation, une grille de répartition indicative des modalités de gestion et d'entretien du terrain ainsi que la charte des jardins partagés lyonnais.

Vu lesdites conventions ;

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 2^e, 7^e, 8^e et 9^e arrondissements ;

Ouï l'avis de la commission immobilier - bâtiments ;

DELIBERE

1. Les conventions d'occupation temporaire à titre gratuit susvisées, établies entre la Ville de Lyon et les associations « Pentes Vertes » (jardin Ornano) à Lyon 1^{er}, « MJC Confluence Presqu'île » (jardin Gilibert) à Lyon 2^e, « La Légumerie » (la Réserve) à Lyon 7^e, « Graines de Lait » à Lyon 7^e, « Le jardin collectif du Pré Sensé » à Lyon 8^e, « MJC Laënnec Mermoz » (verger collectif) à Lyon 8^e, « Centre social de la Sauvegarde » (jardins de la Sauvegarde et jardin du Château) à Lyon 9^e, jusqu'au 31 décembre 2020, sont approuvées.

2. M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Dounia BESSON